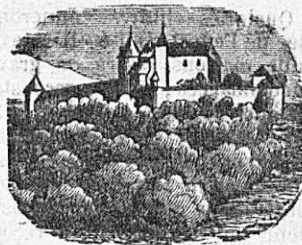




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
 . . . 6 mois » 3.-  
 Étranger . 1 an » 10.-  
 . . . 6 mois » 5.50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>12</sup> (d. j. f. 15<sup>50</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 6- 10<sup>20</sup> 13<sup>15</sup> (13<sup>50</sup>) 17<sup>45</sup>

## ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Étranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations . . 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1<sup>er</sup> étage)

## Ce que l'Allemagne veut c'est „faire faillite.“

A quoi bon vivre dans les illusions et se bercer d'espoirs ? écrit M. André Lefèvre, ancien ministre de la guerre, dans le « Journal ».

Il y a beau temps que tout homme de bon sens a son opinion faite : l'Allemagne ne paiera pas de bon gré et, si on veut qu'elle paie, il faudra la contraindre.

A qui fera-t-on croire que ces 60 ou 70 millions d'hommes, dont le courage militaire n'est pas douteux, dont la prospérité industrielle est certaine, paieront, eux, leurs enfants et leurs petits enfants, des centaines de milliards si on ne les y force point. Cela paraît la simplicité même et toute la question est de savoir si on peut ou si on veut les contraindre.

Voilà trois ans que c'est évident et, depuis, nous sommes allés de réduction en réduction, de moratorium en moratorium, de conférence en conférence, en laissant chaque fois un lambeau de notre victoire, ce qui ne nous a pas empêchés de mécontenter tout le monde et de monter contre nous une bonne partie de l'univers indigné de notre « avidité » et de notre « impérialisme ». Nous avons gagné la guerre sans en tirer même nos dépenses et nous avons, en pratiquant la paix, abandonné peu à peu la simple réparation de nos ruines sans y gagner autre chose que la méfiance et la mauvaise humeur de nos alliés. Avouez que c'est un comble. Le comble des combles, c'est que tout le monde n'en ait pas encore la pleine conscience.

J'admire pour ma part, les gens qui prodiguent à l'Allemagne des conseils de prudence, en lui indiquant par exemple que son inflation fiduciaire cause la baisse de son mark. Soyez tranquilles, bonnes gens, elle ne l'ignore point. Elle le cherche même. C'est elle qui fait baisser son mark pour se rendre insolvable et pour gémir à chaque paiement décadaire que l'achat de devises étrangères a produit une nouvelle chute de sa monnaie.

En réalité, il n'en serait rien si l'Allemagne le voulait. Son industrie est, à l'heure présente, exportatrice pour des sommes au moins égales à ce qu'elle paie. Seulement, comme elle continue à faire fonctionner sans relâche la presse à billets, la devise allemande baisse bien plus qu'elle ne le devrait. Elle ira à zéro pour que le Reich se déclare hors d'état de payer.

J'admire également la conscience et l'ingéniosité avec lesquelles mon ami Le Trocquer a conçu un plan de travaux publics qui permettent à nos débiteurs de se libérer. M. Le Trocquer en sera pour sa peine. Ce ne sont pas les moyens de se libérer qui

manquent à l'Allemagne, c'est la volonté de le faire. Il serait grave d'en avoir la volonté et de ne pas en avoir les moyens. Il est plus grave encore d'en avoir les moyens sans en avoir la volonté.

Or, c'est la volonté qui manque. L'Allemagne veut délibérément sa faillite ou, mieux, celle de la Reichsbank, car elle y trouve le moyen non seulement de nous laisser en position délicate et peut être de nous faire périr, mais encore de faire payer sa guerre par les vainqueurs et les neutres, ce qui est vraiment remarquable.

Prenons la situation en décembre 1918, quand le mark valait 50 ou 60 centimes. Beaucoup de spéculateurs, escamotant la hausse de la monnaie allemande, en raison même de son industrie intacte en ont acheté. C'est une opération qui, du point de vue patriotique, était contestable, mais qui, financièrement, était raisonnable. Ils pensaient, au bout d'un certain temps, revoir le mark au pair et doubler leur capital.

Or, le Reich, en imprimant des billets à jet continu, les mit en baisse constante, et les porteurs de marks se sont mis à liquider. Il doit y en avoir pour 12 ou 15 milliards « or » en Amérique. Il y en a en Hollande. Il y en a un peu partout. Il y en a même en France. Au total, pour 40 à 45 milliards environ. Le chiffre est assez difficile à évaluer comme bien on pense.

Aujourd'hui le mark est tombé à rien : un peu plus de 2 centimes. Qu'est-ce que cela signifie. Cela signifie que l'Allemagne a reçu des porteurs étrangers 40 à 45 milliards qu'elle ne remboursera jamais et qu'en tout cas, à l'heure présente, elle gagne vingt-neuf trentièmes de ce qu'elle a vendu de papier. Elle a ainsi financé une bonne partie de ses dépenses de guerre qu'elle fait supporter aux neutres et même aux vainqueurs. C'est vraiment remarquable d'ingéniosité...

Pour mieux arriver au but, il y a cinq ans que personne ne paie de contributions en Allemagne. Les feuilles sont établies et envoyées aux contribuables, mais personne n'insiste pour les faire payer. Les budgets s'ensuent de dépenses fantastiques, on bouleverse les chemins de fer, on songe à creuser des canaux, à rendre souterraines toutes les lignes téléphoniques, etc. Tout cela se fait sans recouvrements d'impôts et se règle avec la presse à billets.

Quand surviendra la faillite doctement prédite par les économistes, que se passera-t-il ? Les porteurs étrangers auront tout perdu. Le papier de la Reichsbank ne vaudra plus rien, la Deutsche Bank ou quelque autre mettra en circulation un nouveau papier qui aura une grande valeur... si l'Allemagne se sent militairement en

état de refuser brutalement le paiement des réparations. C'est, pécutiairement, la même chose de ne rien devoir ou de ne rien payer. Et comme l'industrie allemande sera intacte, comme sa guerre sera soldée, le billet vaudra le pair... au moins. Seuls les porteurs étrangers feront les frais de l'opération.

Pour ne pas ruiner les porteurs allemands, vous verrez qu'on appellera les cinq ou six années de contributions en retard en admettant le paiement pour partie de la valeur les marks dépréciés, et tout sera dit.

On aura d'ailleurs obtenu un autre résultat. On aura brouillé entre eux les vainqueurs. Car il n'y a aucun doute à avoir : tous les efforts tentés pour réduire notre créance ont eu pour but, en alléguant la situation financière de l'Allemagne, d'amener la hausse du mark ou, mieux, d'enrayer sa baisse. L'œuvre était vaine puisque tout cela se heurtait au plan obstinément suivi par le Reich ; mais le profit pour l'Allemagne a été certain.

Le mark continuera donc de baisser du peu de marge qui lui reste, après quoi l'Allemagne proclamera la faillite de la Reichsbank. Si elle a acquis la force suffisante pour résister aux coercitions, elle aura éludé les obligations de la dernière guerre et elle en aura fait payer aux autres la majeure partie des frais.

Et comme il lui apparaîtra de plus en plus que la guerre est une affaire profitable, elle continuera avec entrain à préparer de nouvelles catastrophes.

Avant le 1<sup>er</sup> Août.

## Il ne faut pas que Moscou soit toléré en Suisse.

On lit dans le *Démocrate* de Delémont :

« Le parti communiste de la Suisse a invité la direction du parti social-démocrate et l'Union des syndicats à organiser des démonstrations communes de protestation contre les festivités patriotiques. Or, les instances social-démocrates du parti ont eu la sagesse de se refuser à une participation de ce genre ; elles ne veulent pas se risquer, — d'après le texte de la réponse des syndicats, — à éveiller de la sorte la fureur patriotique pour en arriver au régime actuel de l'Italie, où toute démonstration finit par être sanglante. Il reste à savoir si les communistes se rallieront à ce point de vue dicté par le bon sens même. Cela est certes à souhaiter, car on sait fort bien que dans les bagarres que provoquent de telles démonstrations, ce ne sont jamais les vrais coupables qui paient de leur vie, mais souvent les plus pacifiques spectateurs. Les extrémistes de la gauche devraient savoir que la bourgeoisie des grandes villes surtout a déjà trop entendu de provocations

analogues et que les amis du désordre finiront par apprendre à leurs dépens les résultats de cette politique de démonstration. N'a-t-on pas affirmé, depuis longtemps déjà, la nécessité d'une loi contre les menées révolutionnaires ; faut-il donc ajouter un motif de plus à des mesures analogues ?

Le document mérite qu'on en relève tout au moins un passage significatif. De telles démonstrations sont, paraît-il, fort opportunes, étant donné que le chauvinisme et le militarisme ont causé une immense misère dans l'humanité. Le non-sens de cette phrase est somme toute pardonnable, car on ne saurait exiger du rédacteur de ce manifeste, — autrefois un Allemand du Sud — qu'il connaisse le sens et le fond de notre manifestation patriotique. Notre manifestation populaire n'a rien de commun avec le chauvinisme ; pas plus qu'avec le militarisme. Le seul délit dont le 1<sup>er</sup> août se rend coupable, c'est de faire réaliser toujours mieux aux citoyens du pays l'étroit lien qui les unit dans une interdépendance qui consacre leur vraie indépendance vis-à-vis des autres nations.

Les peuples auraient aujourd'hui bien plus de facilité à se remettre des suites de la guerre, si dans leur sein des forces destructives ne poursuivaient pas leur œuvre de mécontentement, de désunion et de révolte, et si tout un peuple immense, pour avoir expérimenté le communisme intégral, n'avait pas amené la pire misère que jamais peuple chauvin ou militariste ne connut. On s'étonne à voir l'insistance que mettent les ennemis de la patrie à nous rappeler l'évidence de ces faits. Vraiment, messieurs les communistes auraient pu mieux choisir leur jour pour nous mettre en face de la détresse qu'entraîne leur théorie et des bienfaits qu'apporte le régime d'une saine démocratie : le 1<sup>er</sup> Août est plus qu'une simple date historique, c'est le symbole qui réunit en un seul faisceau l'attachement et le dévouement de chacun de nous à la mère-patrie. »

## Restauration de la Belgique dévastée.

Toute la plaine qui s'étend autour d'Ypres et se prolonge vers Dixmude et Nieuport était, il y a trois ans, un désert. La terre était bouleversée par les obus, les pâturages complètement rasés, la terre avait été brûlée par les gaz chimiques. C'était le chaos, comme dans la Somme. Vers le nord, l'offensive de 1918 avait aussi accumulé des ruines. A présent, dans les champs rendus à la culture, s'élèvent des maisons nouvelles, aux murs blancs, couvertes de tuiles rouges. Dans les villes et villages, les ruines sont déblayées ; des écoles, des églises, des couvents — à Ypres — sont reconstruits.

Quelques chiffres donneront une idée de l'effort réalisé. Il y avait 78 mille maisons rasées ou gravement endommagées ; on en a reconstruit ou restauré 60,163 à ce jour, dont 35,000 par l'Office des régions dévastées et 25,000 par l'initiative privée. Sur 1100 édifices publics détruits, 562 sont reconstruits et on a édifié 250 baraquements provisoires. On a reconstruit 1650 kilomètres de routes et de nombreux ouvrages d'art. 9000 hectares de terre ont été défrichés et rendus à la culture, à tel point que la restauration agricole est virtuellement terminée. Pour achever la reconstruction en Flandre, les pouvoirs publics prévoient qu'il faudra encore 18 mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1923, si la question de la main d'œuvre peut être résolue.

A Menin, on a reconstruit 2647 maisons sur 3790 qui furent détruites et toute la population est revenue habiter le gros bourg à cheval sur la frontière française. A Ypres, les travaux se poursuivent. On a achevé de déblayer les ruines des halles et l'on reconstruit le chevet et le transept de l'église de Saint-Martin, tandis qu'on restaure le monument de Saint-Pierre. 1651 maisons, sur 3780 qui ont été rasées, sont reconstruites. Des cités-jardins ouvrières ont été édifiées aux abords de la vieille ville. Les reconstructions se font en briques jaunes de Flandre et l'on s'efforce de restaurer la ville d'après les anciens plans, en respectant les différents styles qui caractérisaient la cité avant la destruction : style espagnol, style gothique, style flamand. A Ypres, 8000 habitants sont rentrés de France. La ville en comptait 20,000 en 1914.

A Dixmude, complètement rasée par l'artillerie et transformée en forteresse souterraine par les Allemands, on a démoli jusqu'ici 20,000 mètres cubes d'abris en béton et remué 20 mille mètres cubes de terre. On restaure dans le style gothique la principale église et 333 maisons ont été reconstruites. Mais c'est à Nieupoort que l'œuvre de reconstruction est la plus remarquable. On reconstruit la ville en lui conservant exactement son cachet d'ancienneté, car les plans ont pu être sauvés. L'église, qui était un remarquable monument datant du treizième siècle, est restaurée et le style en a été fidèlement respecté ; les halles sont à demi reconstruites et la moitié de la ville est réédifiée. On travaille maintenant à reconstruire les fameuses écluses.

Comme on peut s'en rendre compte par ces quelques chiffres, l'effort de reconstruction dans cette région de l'ancien front est considérable. Il suit et complète l'œuvre de restauration industrielle de 1919-1920. D'autre part, le réseau ferré a été réorganisé et réoutillé dans tout le pays.

Pourtant, la restauration n'est guère aussi avancée dans les régions de la forteresse de Liège et de Dinant, mais, dans l'ensemble, l'effort réalisé est considérable. Aux points de vue industriel, agricole, économique, social, les résultats obtenus sont importants. Deux cent mille jugements de réparations ont été rendus depuis 1919, alors qu'il y a 1,200,000 demandes de réparations introduites. Mais toutes les demandes de réparations aux personnes, victimes civiles, déportés, etc., auront reçu une solution satisfaisante avant la fin de l'année.

Pour assurer sa restauration rapide, la Belgique a avancé jusqu'à présent 15 milliards de francs pour le compte de l'Allemagne, sans compter les centaines de millions que coûtent les suites indirectes de la guerre, dont le traité ne permet pas de réclamer le remboursement.

On comprend, que dans ces conditions la Belgique s'en tienne au respect du traité par l'Allemagne, et réclame l'aide de tous ses alliés pour exiger le paiement de la totalité du montant des réparations qui lui sont dues et qui ne l'indemniseront d'ailleurs que partiellement des dommages qu'elle a subis. (Le Temps.)

## NOUVELLES SUISSES

**La circulation automobile dans les Alpes.** — Eu égard au caractère public de la circulation des automobiles postales dans les Alpes et aux difficultés particulièrement grosses dans lesquelles ce service doit être assuré par n'importe quel temps, les gouvernements bernois, valaisan, uranais, glaronnais, tessinois et grison ont promulgué une ordonnance aux termes de laquelle les automobiles postales sur les routes des Alpes doivent toujours croiser du côté de la montagne ; les automobiles privées transportant des personnes doivent attendre aux stations le croisement des automobiles postales. En vue d'éviter des accidents, la direction générale des postes prie instamment d'observer ces prescriptions.

**Exportation du bétail.** — A la suite d'interdiction de l'importation et de l'exportation arrêtée par la France pour le bétail suisse, nous n'avions pas la possibilité jusqu'ici d'exporter notre bétail en Espagne dans les proportions voulues. Comme les démarches diplomatiques auprès du gouvernement français n'ont pas abouti, M. le prof. Burgi s'est rendu à Paris pour tenter une solution écartant pour la France les dangers de fièvre aphteuse et permettant à la Suisse d'écouler normalement son bétail.

**Un nouvel emprunt fédéral.** — Le Conseil fédéral a autorisé son Département des finances à négocier prochainement un nouvel emprunt de 125 millions 4 1/2 % remboursable en 9 ans et demi, en vue d'opérer la conversion des bons de caisse 6 % de 1920 échéant le 5 septembre 1922, ainsi que de consolider une partie de la dette flottante de la Confédération. Le cours d'émission de cet emprunt sera fixé ultérieurement.

**Berne. — Premier août romand à Berne.** — On écrit de Berne à la Tribune de Lausanne :

Ainsi qu'elles en ont l'habitude depuis quelques années déjà, les sociétés romandes de Berne, aujourd'hui fédérées en une association générale, célébreront la fête patriotique du 1<sup>er</sup> août par une grande manifestation spéciale qui réunira quinze d'entre elles, dans les jardins et les salles spacieuses et confortables du Bierhubeli. Le programme, très soigneusement étudié et à la réussite duquel collaboreront l'excellent Chœur d'hommes romand, l'Union Chorale et l'Orchestre du Quodlibet, comprendra en outre une allocution du président du comité fédératif romand, M. le Dr Alfred Turrian, de Genève, et un toast à la patrie, pour lequel les Romands de Berne ont eu le vif plaisir de recevoir une réponse favorable de M. le conseiller fédéral Chuard, qui a même, croyons-nous, retardé quelque peu ses vacances pour cela. Une partie récréative et dansante terminera la soirée, où s'affirmera une fois de plus la belle vitalité des groupements romands de Berne, non moins que leur vif attachement à leur petite patrie.

**Neuchâtel. — La récolte des vers blancs.** — Du 17 au 22 juillet, il n'a pas été récolté moins de 1150 litres de vers blancs dans le territoire

de la commune de St-Blaise, surtout dans la région de Voëns et Maley.

Certains agriculteurs hersèrent leurs champs, complètement dévastés, et ramassèrent par jour jusqu'à 100 litres environ de vers blancs.

Devant l'affluence des vendeurs, la Caisse communale s'est vue dans l'obligation de supprimer la subvention.

## A L'ETRANGER

### BELGIQUE

#### Echos de la guerre.

#### Condamnation capitale.

La Cour d'assises de Bruges a condamné à mort le baron Gagern-Rickholt et le prince Auguste Stohlberg, deux officiers supérieurs de la garde impériale allemande qui, en mars 1915, tuèrent le baron d'Udeken-Acoz dans le château duquel ils s'étaient installés à Rudderveorde, près de Bruges. Le baron d'Udeken-Acoz avait été soi-disant mandé à la commandature, puis on n'eut plus de ses nouvelles et son corps fut retrouvé dans une sablière.

### ALLEMAGNE

#### Il faut éviter la chute du mark et du franc.

La Westminster Gazette écrit :

A la suite du désir manifesté par M. Lloyd George de voir l'Italie représentée à la prochaine conférence, la visite de M. Poincaré sera probablement ajournée à la fin d'août ou au commencement de septembre. Dans l'intervalle, un moratoire sera accordé à l'Allemagne pour ses paiements venant à échéance en août, paiements qui, s'ils devaient être effectués, précipiteraient la chute du mark et entraîneraient celle du franc. La question des dettes interalliées reste la même, le gouvernement britannique n'étant pas disposé à annuler la dette française.

#### Les Allemands paieront-ils ?

Aux termes d'un accord intervenu le 10 juin 1921, il fut convenu entre les gouvernements intéressés que du côté allemand 200.000 livres sterling devaient être versées mensuellement aux offices de compensation alliés à titre de couverture des obligations allemandes résultant de la procédure des compensations.

Invoquant entre autres la baisse du mark, qui entraînerait l'aggravation de la situation financière du Reich, le gouvernement allemand avait demandé, le 16 juillet, à l'Entente que les versements mensuels fussent ramenés à 100.000 livres sterling. Sur l'avis formulé à l'unanimité par les offices alliés de compensation, M. Poincaré a fait savoir à M. Mayer, ambassadeur du Reich à Paris, que les versements seraient maintenus au chiffre de 200.000 livres, fixé par l'accord du 10 juin 1921.

#### Un appel du pape en faveur de la Russie.

Le pape a adressé une lettre apostolique aux patriarches, archevêques et évêques, dans laquelle il relève les déplorables conditions d'existence des populations de la Russie atteintes par la famine. Il rappelle les secours déjà recueillis, mais qui ne peuvent suffire pour remédier à l'immensité du désastre.

En conséquence, le pape implore de nouveau des secours et déclare que le Saint-Siège souscrit une nouvelle contribution de 2 millions et demi de livres.

#### Amour malheureux.

On a trouvé lundi soir, vers dix heures, dans l'appartement du major

von Børke, à Schœnberg, le lieutenant-colonel Stillfried, de Friedenau, gisant le corps traversé d'une balle.

— La mort du lieutenant-colonel Stillfried est due à un amour malheureux. Après un entretien avec le major von Børke, dont il aimait la femme, le lieutenant-colonel se suicida.

### ROUMANIE

#### Un dépôt de munitions saute.

Plusieurs casernes sont détruites.

A Fessani, par suite des chaleurs excessives, un dépôt de munitions du 3<sup>me</sup> génie a fait explosion ; plusieurs casernes ont été détruites. Il y a six morts et dix blessés ; les dégâts matériels atteignent 4 millions.

En ville, toutes les vitres ont été brisées.

### CHINE

#### Graves inondations. 1800 maisons détruites.

On mande de Pékin au « Daily Mail » que des pluies d'une violence sans précédent ont occasionné d'importantes inondations qui ont anéanti les récoltes du Nord de la Chine. 1800 maisons ont été détruites à Pékin.

## CANTON DE FRIBOURG

### La chasse.

Voici les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse :

Du 11 au 13 septembre, pour le chevreuil (mâle et femelle) et le faisan (mâle) ;

Du 11 au 21 septembre, pour le chamois, la marmotte et les gallinacés de montagne ;

Du 11 au 26 septembre, pour la perdrix grise ;

Du 11 septembre au 31 octobre, pour le lièvre, le renard, les autres carnassiers et le gibier à plume ;

Du 2 novembre au 15 décembre, pour le gibier à plume ;

Du 1<sup>er</sup> septembre 1922 au 31 mars 1923, pour les palmipèdes, sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

Pendant le mois d'octobre, la chasse est interdite le jeudi de chaque semaine.

La chasse au cerf, aux femelles de grands et petits coqs et de faisans est défendue.

Pour la chasse au chamois, le tir à balle est seul autorisé et l'emploi de plusieurs fusils pour un chasseur ainsi que l'emploi de chiens courants ou bassets sont interdits.

Dès le 22 septembre, le port du fusil à canon rayé est interdit.

La chasse, l'abatage et la capture de chamois et de chevreuils de l'année, ainsi que des mères qui allaitent, sont interdits.

Il est défendu d'enfumer et de déterrer les marmottes, les renards, les blaireaux et les lapins.

A partir du 2 novembre, l'emploi de chiens courants ou bassets est interdit. Sont fermés à la chasse :

**District fédéral :** 1<sup>er</sup> secteur : La Monse et les Rochers de Charmey ; 2<sup>me</sup> secteur : la chaîne du Kaiseregg.

**Reserves cantonales :** 1<sup>o</sup> La réserve de la Hochmatt ;

2<sup>o</sup> La réserve de la Dent de Lys ;

3<sup>o</sup> Le Chablais, réserve comprise entre le lac de Morat et la chaussée de la route cantonale, depuis la sortie du village de Montilier jusqu'au pont de Sugiez ; il est, de plus, interdit de chasser à moins de 100 m. au nord-est de cette route ;

4<sup>o</sup> La réserve de l'étang du Jura, près Fribourg ;

5<sup>o</sup> Dès le 22 septembre, la vallée du Motélon.

Dans les districts fermés à la chasse, il est interdit de chasser à quelque époque de l'année que ce soit. Le port des armes à feu sans justification plausible y est interdit et sera puni comme délit de chasse.

Il sera alloué une prime de 3 fr. par épervier et de 50 centimes par pie et corbeau.

**Grand Conseil.**

Session extraordinaire du vendredi 28 juillet.

Présidence : M. Oscar Genoud.

L'emprunt de 12 millions.

Remboursement de 18 millions.

La séance commence un peu après 8 heures. M. Paul Joye rapporte au nom de la commission de l'économie publique. Il commente le message présenté par le Conseil d'Etat, qui a été publié. Il insiste sur les avantages de l'opération. Puisque l'emprunt français de 1907 de 25 millions est remboursable en francs français et que ce remboursement peut se faire à partir de cette année, nous devons procéder à l'opération qui nous fera bénéficier d'une économie de 9 millions, entendu que le taux de l'argent français est à 42 ou 43 fr.

M. Chatton exposa les modalités de paiement de 18 millions qui restent de l'emprunt de 1907. Il montre les avantages à retirer de la convention passée avec les sociétés d'assurance balleuses des fonds du nouvel emprunt de 12 millions. Notre budget sera diminué et des intérêts et du capital remboursés. En outre, ce sera une économie annuelle de près de 240.000 fr. Ce qui est fort appréciable.

Au cours de la discussion, M. Louis Blanc fait remarquer que toutes les valeurs d'Etat sont en baisse, que, par contre, la cote de l'emprunt de 1907 est en hausse. Il est probable que l'on aura eu vent du remboursement. L'honorable député estime, après calculs faits, qu'il y aurait avantage à acheter de la rente française et d'opérer le remboursement au fur et à mesure des nécessités par le rachat des titres. On pourrait ainsi réaliser un bénéfice encore plus élevé. Ces bénéfices pourraient être affectés à la dotation de notre Université, de façon que cette institution n'emarge plus sur les budgets de l'Etat.

MM. Despond et Gretener ne sont pas d'accord avec cette façon de procéder. On ne sait rien de certain sur la situation financière de l'Europe et qui nous dit que les valeurs françaises ne descendront pas aussi. Puisque présentement nous pouvons faire un bénéfice, réalisons-le : « Un tiens vaut mieux que deux tu auras ».

M. Paul Morard saisit l'occasion pour rompre une lance en faveur de l'Université. Nous ne voulons pas de dotation pour cet institut. C'est l'Etat qui doit y conserver la haute main. En outre, nous ne devons pas spéculer, mais réaliser le bénéfice que les circonstances nous accordent.

M. Chatton clôture la discussion en donnant connaissance de la convention. Les 12 millions nous coûteront 4,8 p. cent d'intérêt et peuvent être remboursés dans 10 ans.

M. Dupraz voudrait que l'on rédige le décret avec plus d'ordre.

A la votation, tous les députés moins un votent l'entrée en matière.

A 9 heures 30, la séance est close et la session extraordinaire liquidée.

**Les empoisonneurs de rivières.**

Jedi, des pêcheurs installés sur les berges de la Sarine, en aval du pont de Grandfey, remarquèrent que des poissons péris descendaient en grand nombre au fil de l'eau. Ils eurent bientôt l'explication du fait ; à quelque distance en amont, un groupe d'étrangers au pays étaient en train d'empoisonner la rivière. On avisa la préfecture, qui envoya la gendarmerie sur les lieux. Les braconniers furent pris sur le fait. C'étaient quatre messieurs de Berne, un hôtelier, un boulanger, un aubergiste, un bandagiste, tous gens d'allure cossue. Ils étaient encore porteurs de 17 kg. de poissons vidés. En outre,

on évalue de 60 à 70 kg. la quantité de poissons détruits.

**Abus de confiance.** — A la suite de plaintes déposées par les consuls suisses de La Haye, Bruxelles, Paris et Londres, victimes de ses abus de confiance, le nommé Oscar Gendre, de Belfaux, arrêté à Genève le 9 juin, après avoir fait un mois de prison à Lugano pour escroquerie, a été condamné, par le Tribunal de la Sarine, à 18 mois de prison.

**GRUYÈRE**

**Manifestation du 1<sup>er</sup> août.**

Fête du cœur, fête du souvenir ; elle sera célébrée chez nous avec le concours patriotique de tout le monde. Les citoyens pavoiseront, les armillaires, sans se lasser de transporter le bois nécessaire, allumeront de grands feux sur les sommets de nos montagnes, feux d'allégresse et de reconnaissance, souvenirs des feux d'alarme des siècles passés.

Une manifestation se justifie principalement, c'est la manifestation du cœur. Heureux celui qui la comprend ! heureux celui qui peut encore une fois franchir cette grande étape évoquant des heures douloureuses, rappelant des époques pénibles, non pas en éclopé, en rachitique, en blasé, mais en patriote fidèle qui sait qu'un poste d'honneur lui est confié, et qui, en ces temps encore troublés, comprend la signification d'un premier août.

Jeunesse fouguse et enthousiaste, âge mûr pondéré et assagi, vieillesse vénérée et vénérable, pour tous il n'y a qu'un Grütli, il n'y a qu'un serment, il n'y a qu'une patrie. Nouveaux conscrits, courageux vétérans, longue chaîne de continuité forgée en 1291, puissent les chainons qui nous relient être toujours des chainons de fidélité.

Et nous, de 1922, si nous ne voulons pas être des briseurs de serment, tenons bon, résistons ferme ! Des vagues furieuses, des infiltrations malsaines se pressent à la forteresse de notre cœur. Contre leurs assauts répétés, redoublons de courage, renouvelons notre confiance, surveillons le câble qui nous retient à tout un passé de sueurs, de labeurs, afin que de ce cher passé, si bien défriché, si bien semé, nous puissions au moins garder, pour nous et nos descendants, quelques fleurons de l'arbre de la liberté.

En face des dangers qui nous menacent, soyons des citoyens trempés, sûrs, des hommes forts, sans témérité. En ce premier août 1922, réveillons notre torpeur en rouvrant le chapitre du passé ; réchauffons, fortifions notre esprit de sacrifice faible et débile aux sources pures et viriles du patriotisme de ceux qui, avant nous, ne se sont jamais laissés ébranler.

La manifestation patriotique organisée par nos sociétés commencera cette année à 7 heures 45 par un cortège qui groupera autorités et sociétés et parcourra les rues suivantes :

Rue de la gare, Rue de Vevey, Rue du tir, Rue du Moléson, Rue de la Trême, Rue de Gruyères, Grand'rue et Rue de Bouleyres.

La manifestation du premier août proprement dite, sur la Place de la Promenade, aura le programme suivant :

Oncle Sammy, marche	Musique
Préliminaires	Pupilles
Le drapeau	Chorale
Fleur d'Espagne	Cigales
Juanita, sérénade	»
La Patrie absente	Chorale
Poses plastiques	Gymnastes
Armons-nous, marche	Musique

Après l'exécution du cantique suisse, un cortège aux flambeaux auquel prendront part toutes nos sociétés clôturera la cérémonie.

Le premier août, nos sociétés féminines vendront, au profit de l'œuvre des gardes-malades pour les familles indigentes, de délicieuses figurines en soie brodée représentant nos costumes nationaux. Le prix de 40 cts. la pièce les met à la portée de toutes les bourses et nul doute que le signe de ralliement du 1<sup>er</sup> août 1922 sera les figurines nationales.

Nous invitons le public bullois à décorer fenêtres et balcons et à contribuer au cortège aux flambeaux, en suspendant des lampions le long des fils qui seront placés entre les arbres de nos avenues.

**Soir au chalet.**

Écrit en pieux souvenir du Gros-Plané.

C'était un soir du début d'août, en montagne. La lune — pierrot cornu — roulait dans le ciel, à travers une mousse de nuages argentés, sa rondeur voyageuse, et quelques étoiles, ténues et aiguës, se piquaient dans la nuit bleu d'encre comme des clous de mercure. Nous étions là-haut, assis, devant le chalet. A notre droite, s'abaissait en lignes ondulées, presque effacées, une succession de collines recouvertes de bois où s'éparpillaient quelques feux — villages cossus, huttes égarées — indiquant la présence dangereuse des hommes : penseurs graves et soucieux, romantiques rêveurs, doux amoureux peut-être. A notre droite, à quelque 300 mètres au-dessus de nos têtes, la ligne de faite de la montagne découpait, avec une crudité d'eau-forte, le caprice torturé de ses arabesques noires sur le bleu-sombre du pays des étoiles. Il faisait calme, le temps était doux ; seules, quelques bouffées de vent hésitantes, presque craintives, s'égarèrent dans l'ombre, et les cloches du troupeau, lointaines, nous berçaient d'une harmonie simple et amène, chargée d'effets inattendus et gracieux.

Cette heure nous berçait. Et tandis que les pipes brunes, crochues et massives, que les minces cigarettes, pâles et aristocratiques comme des femmes fardées, laissaient monter, en flocons ou en longues lignes sinuées, leur fumée ironique et tordue comme un rêve qui se déroule sans forme et sans but, roulé dans l'ample manteau usagé et chaud, chacun écoutait la chanson des clarines. Il y avait de la vie, dans cette chanson. Ce n'était pas exactement la vie âcre de la montagne, avec le plaisir de ses dangers, la force des muscles qui se tendent pour vaincre les rocs, l'acuité des yeux qui cherchent la fente exacte où planter l'acier gris du piolet, tandis que l'on monte péniblement et rudement à la cueillette joyeuse de l'edelweiss pâle, fleurs pour lesquelles on se tue plus facilement que pour les femmes, parce qu'on les aime mieux, avec plus d'idéal. Ce n'était point, dans sa toute-puissance, cette volupté éternelle et dure de l'énergie et de l'orgueil. Non, ce n'était pas tout à fait cela ; c'était une chanson plus simple, plus aimable aussi. Sans doute, il y avait de cela, de l'orgueil, car dans nos corps un peu las nos âmes se redressaient ardemment à vivre, pour nous-mêmes, sans bluff. Mais il y avait surtout une sensation plus tendre, une impression de paix, de calme parfait, absolu, s'étendant autour de nous comme une vague de complète tranquillité, presque de néant, néant auquel s'opposaient ou se laissaient bercer, suivant le rythme de la chanson ou la fatigue de nos corps lourds, nos esprits durs et nos cœurs doux. Et il s'y mêlait aussi la volupté de la nuit, un peu pareille à la mort, toujours un peu triste, qui apaise les haines et les peines. Nul ne parlait, chacun vivait ou plutôt se laissait vivre pour que, le lendemain, à l'heure de la surrection splendide du soleil pourpre sur le violet doré des âmes dentelées, sa sensibilité

s'étant détendue la veille, il fut prêt à agir avec plus de force.

Depuis un long temps déjà, assis sur le banc silencieux et presque graves, nous écoutions, regardions la nuit, et endormions nos muscles sous sa caresse d'ombre. C'était si doux, si primitivement naturel. Soudain, une femme parla. Cela fut brutal : deux mots, un rire bref, et la réalité tranquillement nous reprit. Quelques-uns se levèrent, firent quelques pas incertains sur le sol inévitablement boueux qui entoure le chalet. Discrètement, des couples s'éclipsèrent, car leur heure semblait être venue. Les moins sages restèrent assis, mais causèrent : politique, philosophie, femmes, ce qu'ils avaient à dire. L'on parla même chasse et, à propos d'un récent arrêté, l'un d'entre nous fit la remarque éminemment judicieuse que le chevreuil mâle doit porter des cornes, tandis que la femelle n'en a point. L'on se fut cru revenu à la plaine, dans l'idiotie des habitudes et la maroquinerie absurde et camelote des cafés élégants, aux tables vernies et poisseuses.

Mais, il y avait de l'air ; cet air frais des nuits de montagne qui glace le corps et rougit le sang. Cela nous empêcha de tomber tout à fait dans la banalité contemporaine et, après qu'une heure se fut encore dévidée de l'écheveau du temps, les couples étant revenus, satisfaits, les causeurs estimant avoir solutionné un nombre suffisant de problèmes d'une évidente complexité, et un armillaire s'étant mis, avec une sagacité singulière, à jouer de l'accordéon, au son de l'instrument populaire et sonore, une ronde s'organisa. Tous, au hasard de la rencontre, nous nous primes consciencieusement les mains, réveillés de nos pensées et même de nos rêves, et sous la lune narquoise et les frissonnantes étoiles, la chose bizarre se mit à tourner : rondes, souvenirs des cours royales, seigneurs parfumés, dames poudrées, tournant aujourd'hui sur la montagne, très simple, pour le plaisir de jeunes âmes à vivre. Ce ne fut point un ballet d'elfes, ou une coraule de fées. Cela fut beaucoup moins élégant, car nos souliers ferrés glissaient en criant sur les pierres ou s'enfonçaient agréablement dans la boue ou dans d'autres éléments. Mais cela fut une ronde tout de même. Et, puis, que nous importait, la nuit était claire, il ferait beau demain, et la vie chantait en nous, joyeuse et fière, ses chansons d'amour, son hymne de conquête ; et peut-être, comme le dit la chanson gentille, étions-nous heureux : tout simplement. Yane.

**Barreau.** — M. Léon Ruffieux, licencié en droit, de Gruyères, précédemment attaché à l'étude de M. Paul Morard, avocat et conseiller national, à Bulle, vient de passer avec grand succès l'examen d'état pour l'obtention du brevet d'avocat devant la commission cantonale examinatrice des aspirants au barreau.

**Le prix du beurre.** — Le *Zurcher Bauer* annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> août le prix du beurre montera de 20 ou 30 centimes ; toutefois, ce prix n'atteindra pas celui du beurre danois qui a sensiblement monté ces derniers mois.

**Nos hôtels-pensions.** — La saison bat son plein dans notre Gruyère. Les étrangers affluent dans nos hôtels-pensions de la montagne. Charmey, Gruyères, Grandvillard, Albeuve, Montbarry, etc., voient chaque jour augmenter le nombre de leurs visiteurs, touristes ou villégiaturistes.

Nos modestes petits hôtels au confort simple deviennent toujours plus les préférés des personnes fatiguées, qui veulent chercher dans notre contrée de la montagne repos et santé.

**Tir de la Fédération.** — C'était, dimanche, la journée des tireurs de la Gruyère.

La nouvelle ligne de tir du Verdol connu pour la première fois une grande affluence de tireurs. Dix-neuf sections de la Fédération de la Gruyère participèrent au concours traditionnel de la saison. Le temps était clair, vraiment propice à l'exercice du tir. De 8 1/2 heures du matin à 7 heures du soir, les cibles furent prises d'assaut.

La Société de tir de Broc, classée première, a reçu la magnifique coupe-challenge offerte par M. Cailler, conseiller national, coupe qu'elle conservera jusqu'au prochain concours, suivant le règlement. Si nos amis brocois se maintiennent premiers aux deux prochains concours, leur société aura l'honneur de devenir propriétaire de cette coupe.

Il a été distribué dimanche de très nombreuses couronnes individuelles.

Au concours au fusil, M. Michel, de Maules, est sorti premier avec 72 points, qui est le maximum pouvant être atteint. M. Arnold Duriaux, de

Bulle, a été classé premier au pistolet avec 108 points.

Nous donnons ci-après le rang des sections concourantes :

1. Broc. — 2. Bulle. — 3. Cerniat. — 4. Sâles. — 5. Montbovon. — 6. La Roche. — 7. Vaulruz. — 8. Gruyères. — 9. Albeuve. — 10. Botterens. — 11. Charmey. — 12. Enney. — 13. Bellegarde. — 14. Grandvillard. — 15. Estavannens. — 16. Vuadens. — 17. Hauteville. — 18. Echarlens. — 19. Sorens.

**Petite chronique.**

Le temps est idéalement beau depuis samedi. Les promeneurs en profitent. Samedi déjà, de nombreux groupes dirigeaient leurs pas vers la montagne, la bonne montagne prodigue d'hygiène, dispensatrice de santé. Il en était de même hier matin. De long-temps, nos sommets n'ont eu autant de visiteurs. De très nombreuses personnes étaient réunies au sommet du Moléson pour assister dimanche au le-

ver du soleil. Le spectacle était de toute beauté. Beaucoup de promeneurs se sont dirigés vers la contrée de Bellegarde, car c'était là-haut bémichon. Inutile d'ajouter que, le beau temps aidant, le plus joyeux entrain n'a cessé de régner dans cette bonne population de la montagne.

**FAITS DIVERS**

**La coqueluche guérie en dix jours.**

M. le professeur Carrière, de la Faculté de médecine de Lille, vient de faire connaître à l'Académie de médecine, les résultats extrêmement satisfaisants que lui a donnés une nouvelle méthode de traitement de la coqueluche.

Les petits malades sont très rigoureusement isolés les uns des autres au moyen de boîtes qui divisent les salles de l'hôpital. Leur lit est surmonté d'une toile en forme de tente, constamment arrosée d'une solution

d'eucalyptol, et ils reçoivent tous les jours une injection intramusculaire d'huile goménolée. L'huile goménolée et l'inhalation d'eucalyptol font, dès le premier jour, diminuer le nombre des quintes, les vomissements cessent, et chez les 500 malades soignés de cette façon par M. Carrière, la coqueluche, souvent si longue à disparaître, a été guérie en moins de 10 jours, toujours en moins de 3 semaines.

La famille HEIMO et Parents remercient bien sincèrement toutes les personnes et particulièrement les dévouées amies d'école et le groupe de la Congrégation des touchantes marques d'amitié et de sympathie témoignées à l'occasion de la perte cruelle de leur chère fille, cœur et parente

**Marguerite.**

**Travaux d'impression à l'imprimerie du journal.**

**Location d'auberge et hôtel.**

La commune de NEIRIVUE exposera en location par voie d'enchères publiques son établissement communal sous l'enseigne **Hôtel du Lion d'Or**, avec ses dépendances, pour le terme de trois ans, à partir du 20 octobre 1922. Seul établissement de la localité au bord de la route très fréquentée de la Haute Gruyère. Rendez-vous des touristes qui font l'ascension du Moléson. Pied à terre des pèlerins qui se rendent à la chapelle de L'Evi.

Les enchères auront lieu le **jeudi 10 août courant, dès 14 heures**, dans une salle particulière du dit établissement.

Neirivue, le 24 juillet 1922.

Par ordre : *Le Secrétaire communal.*

**VINS ROUGES ET BLANCS**

à partir de 90 cent., pour les fenaisons. Fûts à disposition.

**Juan MORENO, Bulle,**  
à côté de l'Hôtel de l'Ecu.

**A louer**

un joli logement pour petit ménage chez **MASSET** entrepreneur, à Vaulruz

**On demande**

une **filie d'office**

dans un hôtel de la ville. S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P 2117 B.

**Atelier de charbon**

à louer avec force motrice, soie à ruban, etc. Clientèle assurée. S'adresser à **Louis Jaqueroud, maréchal, à Broc.**

**A louer**

à la rue de Vevey, une **chambre meublée** avec pension, si on le désire. S'adres **Bureau du journal.**

**On cherche**

aujourd'hui, au milieu de tant de produits analoges, le meilleur. Sans aucune hésitation, chaque ménage doit adopter le **Perplex**. C'est un produit supérieur, d'une innocuité parfaite, qui nettoie complètement le linge et le blanchit davantage que le soleil.

Paquet d'essai gratuit. En vente à **Bulle**: Société coop. de consommation **La Prévoyance**. Broc: **Hugo Hunvyler**. Tour de Tréme: **Jules Piolet, Léon Pochon.**

**A vendre une maison**

d'habitation avec 2 logements de 3 chambres, grange, écurie et remise. S'adresser à **Ferdinand Duding, à Riaz.**

A vendre pour cause de famille

**PETIT HOTEL**

avec bon Café en campagne, à proximité de la Gare. Excellente position, bon passage, affaire d'avenir. Prix très favorable.

Pour renseignements, écrire sous N. 24957 L. **Publicitas, Lausanne.**

**PHARMACIE D'OFFICE**

Mardi 1<sup>er</sup> Août 1922  
**Pharmacie RIME**

**Rideaux brodés**  
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle appliqué, par paire et par pièces, vitrages, broderies pour linge, brise-bise etc.  
Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.  
**H. METTLER, HERISAU**  
Fabrique spéciale de rideaux brodés.

**AVIS**

La bonne femme de **Gumefens**, assez bien connue, qui se plaît à me calomnier et à dire des paroles mensongères sur mon compte, est priée de se taire et de balayer devant sa porte, sinon elle fera connaissance avec le Tribunal.

**Madeleine NARREL.**

**CHEVAUX de boucherie**

ou abattus d'urgence, sont achetés par la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** Louvé, 7, Lausanne. Téléphone: boucherie 92.59. Appartement 92.60.

**A VENDRE à Bulle, deux jolies villas**

de construction récente, av. grands jardins. Belle situation. Bonnes conditions.

S'adresser au **Bureau d'affaires Duvanel, à Bulle.**

**ARGENT à placer**

contre hypothèques, en conformité de la loi sur les communes, par tranches de 10, 20 et 30,000 fr.

S'adresser par écrit, sous chiffres P 2108 B, à **Publicitas, Bulle.**

**Commerçant cherche jeune fille**

pour l'entretien d'un petit ménage simple. Bons soins assurés. Esriro, ave photo, sous G 4471 X, à **Publicitas, Genève.**

**Vente de maison.**

Il sera exposé en vente en mises publiques le **samedi 12 août, à 2 heures après midi, au Café Gruyérien, à Morlon**: une maison d'habitation avec 7 chambres et cuisine, cave, grange et écurie, lumière électrique, grand jardin, 1/4 de pose de terre.

Les exposants: **les enfants d'Alph. Brasey.**

**Imprimerie Glasson frères**

Rue de la Sionge **BULLE** Rue de la Sionge

EDITION de

**LA GRUYÈRE**

Journal indépendant, politique et agricole

avec supplément bimensuel

**L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Feuille d'annonces offrant une publicité très efficace.

**Impressions en tous genres**

Exécution très soignée.

- BROCHURES ==
- REGISTRES ==
- RÈGLEMENTS ==
- PROGRAMMES ==
- PROSPECTUS ==
- FACTURES = TÊTES DE LETTRES
- MEMORANDUMS =
- FAIRE-PART ==
- CARTES : CONVOCA-TION, ADRESSE
- VISITE, ETC. ==

- AVIS DE PASSAGE
- == TRAITES ==
- ACTIONS = OBLI-GATIONS = MENUS
- == AFFICHES ==
- QUITTANCES ==
- PRIX - COURANTS
- CIRCULAIRES ==
- BORDEREAUX ==
- ENVELOPPES ==
- SACHETS DE PAYE
- == ETC., ETC. ==